

**Extrait du procès-verbal de la séance du conseil communal de Grandson le
17 décembre 2015**

Présidence : Mme Natacha Zari-Stucki

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de sa commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide:

Article premier : Le Conseil communal décide d'adopter le nouveau règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance.

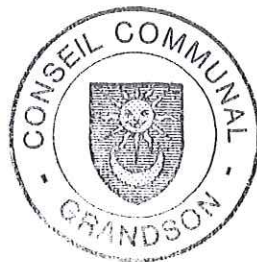
Article deux : Le présent règlement entrera en vigueur après ratification par le Chef du Département concerné.

Ainsi délibéré en séance du 17 décembre 2015.

La Présidente :



Natacha Zari-Stucki



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich